

Les Infos de Base

mercredi 27 juillet 2011
volume 14, numéro 30
ISSN 1492-0670



État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 30 du 27 juillet 2011.

Les modifications apportées par L.Q. 2011, c. 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17 et entrées en vigueur au 1^{er} juillet 2011 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} juillet 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

Lorsqu'une loi non encore publiée à la *G.O.Q.* est intégrée, une note à cet effet le précise.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 30 du 27 juillet 2011, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 29 du 23 juillet 2011.

Tous les règlements sous **A-3.001, A-12, A-19.1, A-21, A-29, C-48, C-73.1, I-8, Q-2, S-4.2, S-13.1 et V-1.1** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 11 août 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 24 du 15 juin 2011, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 23 du 11 juin 2011.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2011.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 28 février 2011 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 15 du 20 juillet 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 20 juillet 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 15 du 20 juillet 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 20 juillet 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 22 juillet 2011.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 23 juillet 2011.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 23 juillet 2011 et contient maintenant quelque 7 935 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 23 juillet 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 23 juillet 2011.

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. **A-6.001**, ann. 1.

Loi concernant la lutte contre la corruption, L.Q. 2011, c. 17, a. 36.

Loi sur l'administration fiscale, L.R.Q., c. **A-6.002**, aa. 69.1, 69.8.

Loi concernant la lutte contre la corruption, L.Q. 2011, c. 17, aa. 39-40.

Loi sur les contrats des organismes publics, L.R.Q., c. **C-65.1**, aa. 1, intitulé du chapitre VI, 22.1, 23, 25.

Loi concernant la lutte contre la corruption, L.Q. 2011, c. 17, aa. 48, 50-53.

Loi sur la police, L.R.Q., c. **P-13.1**, a. 126.

Loi concernant la lutte contre la corruption, L.Q. 2011, c. 17, a. 58.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. **2011, c. 10**.

Entrée en vigueur de la loi.

Loi concernant la lutte contre la corruption, L.Q. **2011, c. 17**.

Entrée en vigueur de la loi.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les affaires du Conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales de l'Ordre des agronomes du Québec, [R.R.Q., c. **A-12**, r. 3], remplacé.

Règlement sur les assemblées générales et déterminant l'endroit du siège de l'Ordre des agronomes du Québec, Décision du 12-07-11, (2011) 143 G.O. 2, 3363, a. 6.

Règlement sur les assemblées générales et déterminant l'endroit du siège de l'Ordre des agronomes du Québec, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 12-07-11, (2011) 143 G.O. 2, 3363], nouveau.

Règlement sur la représentation et sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des conseillers et conseillères

d'orientation du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 12-07-11, (2011) 143 G.O. 2, 3363], nouveau.

Règlement sur les normes d'équivalence pour la délivrance d'un permis de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 12-07-11, (2011) 143 G.O. 2, 3369], nouveau.

Règlement sur les attestations acceptées par l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec aux fins de la délivrance du permis, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 12-07-11, (2011) 143 G.O. 2, 3372], nouveau.

Règlement sur les normes d'équivalence pour la délivrance d'un permis de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 43.1], remplacé.

Règlement sur les normes d'équivalence pour la délivrance d'un permis de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, Décision du 12-07-11, (2011) 143 G.O. 2, 3369, a. 12.

Règlement sur la représentation et sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 47.1], remplacé.

Règlement sur la représentation et sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, Décision du 12-07-11, (2011) 143 G.O. 2, 3363, a. 29.

Règlement sur la chasse, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 12], aa. 13, 13.6, 13.7, 13.10, 23, ann. I-III, CC.

Règlement modifiant le Règlement sur la chasse, A.M. 2011-026 du 13-07-11, (2011) 143 G.O. 2, 3359, aa. 1-10.

Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 32], ann. I, VI.

Règlement modifiant le Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune, A.M. 2011-027 du 13-07-11, (2011) 143 G.O. 2, 3372, aa. 1, 2.

Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité,

[R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 207], aa. 2, 9-11, 13.

Règlement modifiant le Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité, Décision 9685 du 12-07-11, (2011) 143 G.O. 2, 3386, aa. 1-5.

Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 239], aa. 40, 56, 58, 69.

Règlement modifiant le Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, Décision 9683 du 12-07-11, (2011) 143 G.O. 2, 3385, aa. 1-4.

Règlement sur les normes d'équivalence aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre des optométristes du Québec, [R.R.Q., c. **O-7**, r. 12], aa. 7, 7.1.

Règlement modifiant le Règlement sur les normes d'équivalence aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre des optométristes du Québec, Décision du 12-07-11, (2011) 143 G.O. 2, 3368, aa. 1, 2.

Code de déontologie des policiers du Québec, [R.R.Q., c. **P-13.1**, r. 1].

Loi concernant la lutte contre la corruption, L.Q. 2011, c. 17, a. 65.

Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, [R.R.Q., c. **R-20**, r. 14.01], ann. IX.

Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, Décision CCQ-114092 du 23-03-11, (2011) 143 G.O. 2, 3387, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.